

LE MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE D'ÉTRETAT

P3

ASCENSION
FÊTE DE LA MER

P9

CAMPING
RÉOUVERTURE CET ÉTÉ



N°15

SOMMAIRE

- 02 Le mot du maire
- 03 Ascension
- 04 Cinéma en plein air
Programme ciné
Bilan 2024 du cinéma
Prévention et sécurité
- 05 Marché de la céramique
Feu d'artifice
Raconte-moi la mer
Journée des Arts
Festivités de l'été
- 06 Visite ministérielle
Prévention moustique tigre
Attention canicule !
- 07 Mammifères marins locaux
Étretat et les éoliennes
Nouvel « Arrêté falaises »
- 08 Plan Local d'Urbanisme
Restaurant scolaire
Travaux place Maurice-Guillard
- 09 Camping
Coastsnap sur la plage
- 10 Golf
Valentin, policier municipal
Les Cryptors
- 11 Rando : lutte cancer et douleur
Le Défi de Fanfan
- 12 Parole à l'opposition
- 13 Charte des commerçants
Judo : cérémonie des ceintures
- 14 Retour de Flamme
Trail de la Pointe de Caux
- 15 Claire Roignant, chanteuse
Les bons livres de Dany
- 15 Infos pratiques
En images

Avec le soleil d'été

LE MOT DU MAIRE

par André Baillard

Chères Étretataises,
Chers Étretatais,

Le 22 mai dernier avait lieu au Centre International de Deauville (CID) les universités des territoires normands, initiative d'Hervé Morin, président de la Région Normandie. Au cours de ce rassemblement fut évoqué le mille-feuille administratif qui, bien souvent, retarde les projets présentés par les Interco ou les communes.

Au cours de la matinée, le président de l'ADM76, Denis Merville, maire de Sainneville sur Seine, a évoqué la ville d'Étretat. Pour illustrer son propos, il a repris une conversation qui a eu lieu entre lui et le maire d'Étretat au sujet de « qui décide de quoi » et sur « quelle durée », problème de dossier qui reste bloqué parce qu'untel a émis un avis contraire aux autres administrations concernées.

Pour un maire, j'ai précisé que c'était doublement pénalisant car qui va payer les augmentations quand les devis dépassent les six mois d'attente avant qu'une décision administrative soit prise. Et qui va prendre en charge les augmentations des tarifs TTC des matériaux nécessaires ? Ce ne sera certainement pas l'administration, mais bien l'interco ou la ville en question.

Devant Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur, invité à ces universités des territoires normands par le président de la Région, il a repris ce problème du mille-feuille dans son discours de fin de journée en évoquant Étretat.

Déduction : oui la France a un réel problème d'augmentation de contraintes administratives qui pénalisent les entreprises et les collectivités territoriales quand chaque administration en rajoute une couche ; c'est valable pour le code du travail, le code des marchés publics, le code pénal et autres codes administratifs. La contrainte étant posée, il y a déjà assez de problèmes dans la normalité sans avoir besoin sans cesse de rencontrer des contraintes d'un autre siècle.

J'évoquerai Le Clos Lupin, qui prend du retard car on ne peut pas tout traiter en même temps et que nous sommes dans l'urgence. Et pour le camping, par exemple, il faut rattraper les retards dus aux temps (au sens météo), et au temps (à l'échelonnement des travaux) et en fonction des priorités et des urgences, ainsi que des interventions attendues. Hélas, tout devient prioritaire au regard de la vétusté des lieux, du manque de mise aux normes françaises et européennes.

Dire que nous avons réveillé Étretat, n'est pas faux, et dans un contexte difficile, celui de la crise de la COVID 19 montante en 2019 et qui s'amplifie en mars 2020, quand le confinement est décrété sur la fin du mandat des élus précédents.

Difficulté vécue quand, dans le même temps, se pose le problème de la dette de l'État, son désengagement graduel au moment des Assises des Interco au Havre pénalisant les collectivités territoriales (Gouvernement Barnier). L'État propose le DILICO (lissage) décrétant une taxe pour les communes les plus riches pour aider les communes les moins riches. Tout cela, sans vous pénaliser, Étretat n'augmentant pas vos taxes communales contrairement à bien des villes et villages de France.

Demain c'est notre PLUi qui s'imposera pour 10 ans (2026/2036). Aussi, le maire se doit d'être à l'écoute de tous.

Un nombre important de réunions a eu lieu (+ de 80 à 100 réunions), en C.U., en tables rondes avec une représentation de Seinomarins en mairie avec l'AURH et les services d'urbanisme de la C.U.).

À l'automne prochain, une enquête publique offrira aux Étretatais une nouvelle opportunité de s'exprimer.

Le projet PLUi sera approuvé lors d'un conseil communautaire en début 2026.

À cet effet, le maire a déjà reçu un collectif d'habitants qui s'est investi dans la recherche d'un équilibre d'aménagement et de développement et dans une cohérence territoriale sur la ville et avec les villages voisins en tenant compte des spécificités de chacun (voir les adaptations demandées à la C.U. par le maire lors du Conseil communautaire du 3 avril 2025).

Aussi la ville d'Étretat fait partie des 77% de collectivités et établissements publics de Seine Maritime à avoir délibéré pour adhérer à une convention avec le Centre de Gestion permettant à ses agents d'être couverts socialement. C'est ainsi que 9165 agents possèdent une excellente couverture sociale en cas d'arrêt prolongé.

Comme quoi il y a aussi du bon dans l'administration qui accueille, appuie et conseille.

Enfin, le camping de la ville n'ouvrira pas en juin, il est prévu son ouverture début août. Quant à l'Aire de Camping-car, la société qui exploite les Aires de camping-cars pour la C.U. a changé le système d'exploitation ce qui crée des bouchons à l'entrée d'Étretat. Le maire a demandé à la C.U. de remédier à cette anomalie qui énerve tout le monde de résoudre ce problème avant le 1^{er} juillet.

En 2025, la ville d'Étretat méritait sa nouvelle identité en cohérence avec ses valeurs et son évolution moderne ouverte vers l'avenir et le monde : « ÉTRETAT L'UNIQUE ».

Bonne lecture de cette nouvelle version de votre mag et rendez-vous sur etretat.fr

LE MAG D'ÉTRETAT N°15 - ÉTÉ 2025

Directeur de publication : André Baillard

Conception graphique et logotype : Agence Intro.
www.intro.cool au Havre.

Mise en page : Philippe Deneufve.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : André Baillard, François Dehais, Aurélie Delahais, Philippe Deneufve, Jacob Joël, Catherine Jacob, Caroline Masse, Dany Leroy et Évelyne Vignals.

Diffusion dans les boîtes aux lettres.

Tirage : 1 200 exemplaires.

Pour toutes informations : Mairie d'Étretat, Place Maurice Guillard, 76 790 Étretat.



Ascension

PROCESSION ET BÉNÉDICTION DE LA MER

© Photos : Philippe Deneufve

Jeudi d'Ascension rime avec fête du village à Étretat. Et cette année n'a pas dérogé à la tradition.

Messe dans un lieu insolite

L'église étant en travaux et la météo laissant craindre de forts vents sur le perrey pour y organiser la messe, les autorités locales ont proposé d'ouvrir la salle des fêtes Adolphe-Boissaye pour y accueillir l'office religieux. Autour d'André Baillard, maire, et des élus municipaux, étaient présents Agnès Canayer, sénatrice, Malika Chérière, conseillère régionale, Florence Durande, conseillère départementale, Jean-Pierre Leduc, Maire de Bénouville, Étienne Planchon, Maire de Sainte Marie au Bosc, Patrick Lefebvre, Maire d'Anglesqueville l'Esneval.

Hommage aux marins et aux pêcheurs

À l'issue de la cérémonie religieuse, un cortège a parcouru les rues de la commune jusqu'à la plage. Sur le chemin, un instant de recueillement a eu lieu devant la maison détruite par une explosion de gaz, avec une pensée particulière pour son habitante en convalescence et pour les voisins, victimes collatérales du sinistre. Du perrey, André Baillard et Didier Roquigny, curé de la paroisse Cap de Caux St Gabriel, ont ensuite embarqué à bord du Cap-Fagnet, canot de la SNSM de Fécamp, pour aller déposer à la mer une gerbe de fleurs dans la baie, entre les deux falaises. Un verre de l'amitié au casino a clos les festivités.



Une fois l'hommage rendu aux gens de mer, l'abbé Roquigny est parti au large et a regagné la plage à la nage



Les élus locaux et régionaux ont assisté à la messe exceptionnellement donnée dans la salle Adolphe-Boissaye



Le diacre Jean-Michel Reigner a assisté le prêtre dans son office religieux



Après un instant de recueillement devant la maison soufflée par une explosion de gaz, le prêtre a béni le site



Procession dans les rues d'Étretat menée par la batterie-fanfare de Montivilliers-Gonfreville-l'Orcher





© Photo : Aurélie Delahais

Cinétoiles

LE CINÉMA EN PLEIN AIR

Pour le 12^{ème} anniversaire du festival Ciné toiles, à l'instar de l'année dernière, votre municipalité vous propose la deuxième édition d'une séance de cinéma en plein air. C'est l'occasion de se retrouver entre Étratais, entre amis ou en famille pour passer tous ensemble une belle soirée d'été.

L'association « Du grain à démoudre » travaille en partenariat avec la SPL Ciné Seine et l'association Papas'production, reçoit une aide financière de la Communauté Urbaine, du département et de la ville d'Étretat et co-organise cette manifestation populaire avec la commune.

À cette occasion, la projection en plein air et un concert « rap et hip-hop » sont programmés sur notre stade de football municipal. Un écran gonflable géant y sera installé. Petits et grands pourront profiter du film « le peuple Loup » durant 1h45.

Le Peuple Loup

De Tom Moore et Ross Stewart, Irlande, Luxembourg, France, animation, 2020, 1h43

En Irlande, au temps des superstitions et de la magie, Robyn aide son père à chasser la dernière meute de loups. Mais un jour, lors d'une battue en forêt, Robyn rencontre Mebh, petite fille le jour, louve la nuit. Désormais pour Robyn, ayant rejoint elle aussi le peuple des loups, la menace ne vient plus des loups, mais bien des hommes !

À partir de 8 ans

Assis dans l'herbe ou dans un transat, vous serez assurés d'un agréable moment et d'une bonne ambiance. En ouverture, une surprise concoctée par des associations étrataises avec le concours du réalisateur de Samuel Thiennot vous sera proposée.

Vous découvrirez ensuite les talents de VON VS artiste rappeur bercé par le Hip-Hop et forgé à l'exercice du freestyle.

Von VS

Von VS plonge dès l'adolescence dans la culture hip-hop à travers l'exercice du freestyle en sillonnant les open mics. Son goût pour cette écriture du réel, précise et authentique, vient aiguïser un rap organique où le son acoustique des instruments embrasse la M.A.O. Rimer, rythmer, alterner temps volcaniques et accalmies émotionnelles ; autant d'aspects qui composent l'âme de la musique de Von VS.

De la place pour tout le monde

Alors venez nombreux au stade municipal d'Étretat le vendredi 25 juillet dès 20 h 30.

Le concert vous fera patienter en attendant la projection à la tombée de la nuit.

Une buvette tenue par le club de football local et deux food truck : le truck à crêpes et la Re-visite (crêpes, galettes, burger, hot dog et frites) assureront la petite restauration sur place.

En cas de mauvais temps, le spectacle sera assuré dans le gymnase Henri-Dupain tout proche.

par Joël Jacob

CINÉMA

Salle Adolphe-Boissaye

12 JUILLET

18h30 Lilo et Stitch

21h Partir un jour (fait la première de Cannes)

28 JUILLET

18h30 Vacances forcées

21h Dragons

9 AOÛT

18h30 Elio

21h Jurassic World, Renaissance

30 AOÛT

18h30 Les schtroumphs- le film

21h Les 4 fantastiques, premiers pas



© Photo : Caroline Masse

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

par Caroline Masse

Le Littoral de Seine-Maritime est particulièrement prisé et chaque année de nombreux visiteurs viennent le découvrir, surtout à Étretat, commune engagée dans la démarche Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre.

La municipalité d'Étretat souhaite accueillir ses visiteurs dans les meilleures conditions et leur permettre de bien comprendre comment fonctionnent les falaises. En effet, le risque d'éboulements ou chutes, reste présent et est réel.

Aussi, de nouvelles mesures sont prises sur le site depuis les premiers aménagements de sécurisation de 2023 et sont à prendre en compte par les visiteurs et les randonneurs.

Sensibiliser, prévenir. Les nouveaux arrêtés sont affichés sur le perrey d'Étretat et au niveau des marches pour monter sur les falaises. Des panneaux de sensibilisation sont aussi consultables pour les visiteurs.

Une signalétique avec des pochoirs en français et en anglais est mise en place sur le perrey, les marches, pour informer le visiteur pendant son parcours des interdictions et des risques. Le Syndicat Mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre véhicule ces messages de bons comportements à adopter sur le littoral notamment en saison estivale sur sa maison de site itinérante. La municipalité d'Étretat a aussi édité un flyer de bons comportements à avoir lorsque l'on est en visite sur la commune téléchargeable sur le site etretat.fr
Bonne visite à tous !

Le cinéma

BILAN DE L'ANNÉE 2024

par Joël Jacob

Nous programmons deux samedis par mois, deux séances de cinéma à 18 h 30 puis à 21 h. En général, nous obtenons les bandes annonces des films très récemment sortis dans les salles, deux à trois mois avant la projection. Nous tentons de choisir des films tout publics, des films d'animation mais aussi des films traitant de sujets de société ou d'actualité. Parfois cela matche et parfois pas du tout.

Les affiches correspondantes sont placées chez nos commerçants qui veulent bien jouer le jeu avec nous, sur notre panneau pocket, sur notre panneau lumineux lorsqu'il sera réinstallé place de la Mairie et depuis peu sur le site de la ville etretat.fr. Dans le même temps, nous les transmettons aux communes voisines pour affichage.

Certes cette communication n'est pas très performante, mais a le mérite d'exister. L'affluence dans notre salle Adolphe-Boissaye s'en ressent, mais nos fidèles cinéphiles se réjouissent de voir un film même en petit comité (parfois à deux).

Une progression de 12%

Cependant, sans comparer avec les plus grandes villes affiliées à Ciné Seine où un public plus nombreux fait vivre les salles, nous pouvons constater pour Étretat en 2024, une augmentation de 80 entrées (758 pour 678 en 2023) pour 5 séances de plus (50 pour 45 en 2023). Plusieurs projections supplémentaires organisées par des associations ou au profit de nos écoles ont été programmées l'an passé.

Même infimes, ces chiffres sont encourageants et montrent l'intérêt que les Étratais portent à cette activité qui pour certains est le moyen de sortir, de voir des films très récents, de rencontrer d'autres habitants et d'échanger avant ou après la projection. Les habitués ne nous contrediront pas.

Effectivement, il reste beaucoup à faire pour améliorer cette performance mais nous pouvons être fiers d'avoir une salle atypique de par son plancher amovible permettant un mode salle des fêtes et un mode salle de spectacle qui nous est envié.

Votre présence y est indispensable pour maintenir ce cap et pour faire perdurer notre adhésion à Ciné Seine. N'hésitez pas à promouvoir nos séances autour de vous.

Pour mémoire, notre prestataire « Noé Cinémas » propose des prix d'entrées attractifs :

- Tarif normal à 5 euros
- Tarif moins de 15 ans (sur présentation de justificatif) à 4 euros
- Des cartes « CinéMaPassion » de 10 places à 38 euros valables 1 an.

Merci à toutes et tous de votre fidélité et peut-être nous croiserons nous le 25 juillet prochain au stade de football pour le festival Ciné toiles en partenariat avec Ciné Seine. (voir article ci-joint).

Marché de la céramique

PLUS DE 20 ANS DE COLLABORATION



Les lundi 11 et mardi 12 août prochains, une nouvelle édition du marché des potiers-céramistes s'installera devant notre marché couvert.

Alexandra Catelain-Orange, à la tête de l'équipe organisatrice et avec le soutien du Pôle Céramique Normandie, se réjouit d'avoir une véritable chance, tant pour les exposants que pour le public, d'organiser un marché des potiers dans un cadre aussi exceptionnel que celui d'Étretat.

Une rencontre authentique

Chaque année, avec l'appui de la municipalité, tous ces artistes ont le plaisir d'offrir aux visiteurs une rencontre authentique avec les

métiers de la céramique, dans une ambiance conviviale et valorisante pour les artisans. Alexandra Catelain-Orange, au nom de toute son équipe a le bonheur de présenter encore une fois un panel large de leur profession à dominante Normande.

Aussi vous pourrez admirer voire acheter les œuvres proposées par : Koh Sato (porcelaine japonaise), Céline Duparc (grès poétique), Line Saillard (bijoux raku), Céline Vandermeersch (bijoux et faïence), Mado Bertou (grès utilitaire, émaux), Helen Feuilloley (grès bas-relief, émaux), Jean Loisel (porcelaine décorée et émaux), Francis Romero (grès décoré sur couverte), Karine Routel (bijoux céramique faïence et perles), Delphine Laignel (sculpture), Elise Boennec (grès utilitaire, émaux), Caroline Trimbur (grès décorée autour du végétal), Milivanh Jantzen (grès, émaux), Lisa Aubert (faïences graffitées), Angélique Desjardins (grès utilitaire, émaux en réserve). Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre station, une belle météo et de nombreux visiteurs.

Par Joël Jacob et Alexandra Catelain-Orange

© Photo : Joël Jacob



RACONTE-MOI LA MER

En cette année 2025, la dynamique équipe de Raconte-moi la mer propose un entracte entre la manifestation de 2024 et celle à venir en 2026. L'occasion de proposer au public une rétrospective de l'an passé samedi 27 septembre, à partir de 18h, à la salle Boissaye.

Au programme - en alternance -

- Vidéos réalisées par Bons Baisers d'Étretat et Claude-Samuel Lévine.
- Musique avec le groupe « Les fins de siècles »
- Annonce du programme 2026
- Pot de clôture

FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

13 juillet - 23h

Feu d'artifice sur le perrey

16 juillet - 17h

Accueil du **Défi de fanfan** devant le marché Couvert

24 juillet - 10h

Inauguration du golf d'Étretat

25 juillet - 20h30

Festival Ciné toiles (cinéma en plein air) stade de football municipal

27 juillet - 10h

Journée des arts

Art and Sea - perrey et dans la ville

11 et 12 août

Marché des potiers Marché couvert

Du 20 au 25 août

Exposition « les talents » d'Étretat salle Cramoysan - organisé par l'Arche

14 septembre

Trail de la Pointe de Caux

perrey et falaises



Feu d'artifice

UNE ODE AUX OCÉANS

Notre traditionnel feu d'artifice sera tiré le 13 juillet 2025 à 23 h 00 en bout de perrey devant nos falaises d'Aval.

Un important dispositif de sécurité semblable aux années précédentes sera mis en place dans la même organisation et les mêmes proportions.

Les arrêtés municipaux idoines seront pris en conséquence pour garantir l'intégrité de personnes et des biens,

Organiser la circulation et le stationnement Assurer les livraisons à nos commerçants et l'accessibilité aux riverains dès lors que le dispositif mis en place le permettra.

Animé par le « Louisiane en Caux jazz band » la soirée débutera par une distribution gratuite des lampions pour les enfants accompagnés à compter de 21 h 00 devant la mairie.

A 21 h 45, le groupe de jazz emmènera le défilé aux lampions jusqu'à la plage.

A l'issue du feu d'artifice, un bal public sera donné sur le parvis de la mairie par un disc-jockey. Souhaitons que cette soirée vous soit la plus agréable.

par Joël Jacob

JOURNÉE DES ARTS
24ÈME ÉDITION

Hé oui ! 24 ans de bons et loyaux services pour l'association Art & Sea qui organise pour la 24ème fois sa traditionnelle journée des arts.

Elle aura lieu le dimanche 27 juillet.

Les artistes pourront s'inscrire dès 8 heures et jusqu'à 10 heures au kiosque installé terrasse Gustave-Courbet avant de s'installer, en général, sur la digue promenade, mais aussi en tout point de notre station balnéaire pour trouver l'inspiration et réaliser leurs œuvres que les visiteurs verront naître sous leurs propres yeux.

Vente aux enchères

Les peintures seront exposées au fur et à mesure dans un espace aménagé près du kiosque où elles attendront d'être mises en vente aux enchères à partir de 16 h.

Cette année encore, Maître Bruno, Roquigny, commissaire-priseur, a accepté d'assurer la tenue des enchères dans l'ambiance qu'il sait accorder à ce moment inégalable et très prisé des habitués.

Gageons que cette journée soit propice à la découverte de réalisations artistiques toujours de très belle facture et qui permettront, grâce au produit de leur vente, les dons aux associations comme d'une part « Le cocon de Cambrousse », orphelinat situé en Casamance au Sénégal, et d'autre part « L'amicale des Sapeurs-pompiers d'Étretat » qui, elle, se verra remettre les bénéfices d'une vente de petits objets réalisés par Art & Sea (de 10h30 à 13h30 devant le kiosque).

Nous souhaitons aux organisateurs un nouveau succès sous une météo, elle aussi de qualité.

par Joël Jacob



Visite ministérielle

L'AVENIR DU PAYSAGE MARITIME EN QUESTION

par André Baillard

© Photo : Évelyne Vignals

Mercredi 4 juin dernier avait lieu la visite de madame Nathalie Delattre, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargée du Tourisme.

Reçue à Etretat, puis au Havre, la Ministre a été accueillie par André Baillard, maire, et Florence Thibaudeau-Rainot, présidente du Syndicat Mixte

du Grand site falaises d'Etretat – Côte d'Albâtre, représentant également le président du Département, Florence Durande et Olivier Roche, élus du département référent, Nathalie Porte, vice-présidente de la Région Normandie en charge du Tourisme, en présence des autorités civiles et militaires notamment de la Gendarmerie et des Service de Défense et d'Incendie et de secours de la Seine Maritime (SDIS76).

Des éoliennes dans les paysages de Monet ?

Le maire a insisté auprès de la ministre sur l'his-

toire du petit village de pêcheurs qui devient un site classé et inscrit après 1921, mais que l'histoire classe déjà au milieu du XIX^{ème} siècle à cause ou grâce à l'écrivain éditorialiste Alphonse Karr qui cite Étretat comme un endroit magique et d'une beauté naturelle. Dans son édito « Les Guêpes » (publié à Paris), il cite Étretat qu'il va rendre célèbre en une seule phrase : « Malgré les charmes de Saint-Raphaël et d'autres lieux enchanteurs si je devais présenter la mer à un ami pour la première fois, c'est Etretat que je choisirais ».

Le décor est planté et le maire insiste sur les couchers de soleil de Claude Monet, les romans de Maupassant ou la musique énergique de Jacques Offenbach au rythme des vagues et des tempêtes, cette mer tranquille ou en fureur. « Je n'imagine pas, madame la Ministre, que demain ces horizons magiques et romantiques seront entachés de 177 éoliennes supplémentaires si le projet 2035 se concrétisait », a présenté le maire.

La ministre a bien entendu le message du maire, mais n'a commenté que la beauté du paysage, avant de monter sur le premier belvédère de la falaise d'Aval, puis de poursuivre sa visite avant de se rendre au Havre en promettant au maire d'Étretat de revenir.

PRÉSERVEZ VOUS DU MOUSTIQUE TIGRE

par Joël Jacob

sources ARS Normandie et Fredon Normandie

Le moustique tigre « Aedes albopictus » peut être le vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le zika. Ce moustique colonise progressivement le territoire métropolitain depuis les années 2000.

À la suite des actions menées sur la saison 2023, l'Agence régionale de santé Normandie a confirmé pour la première fois l'implantation du moustique tigre dans la région, en Seine-Maritime.

Statistiques

En 2024, 99 personnes atteintes par l'un de ces virus ont résidé ou sont passées par la Normandie durant leur période de virémie (période durant laquelle ils peuvent transmettre le virus en cas de piqure de moustique). Ces personnes étaient malades de la dengue et parmi celles-ci, 76 revenaient de la Martinique ou de la Guadeloupe, où des épidémies de dengue ont actuellement lieu. Ces malades sont donc des cas importés.

À titre de comparaison, en 2023, début de la période de virémie en Guadeloupe et Martinique, 94 cas importés avaient été comptabilisés sur la même période sur le territoire normand, et seulement 3 cas en 2022.

En cas de passage de l'un de ces malades dans un secteur où la présence du moustique tigre est possible, une enquête est diligentée autour du domicile et lieux de passage. Lorsque cela a été réalisé en 2024, aucun moustique vecteur n'a été retrouvé (6 prospections réalisées dans ce cas en 2024), rendant ainsi le risque de transmission d'arbovirose très improbable. C'est pourquoi, même si nous ne sommes pas impactés dans l'immédiat, nous souhaitons que chacun prenne conscience de la présence, même infime, dans notre région du moustique tigre. Alors n'hésitez pas à signaler toute piqûre, présence de cet insecte afin d'intégrer les informations dans le programme de lutte antivectorielle (LAV) déployé en Normandie.

En dehors de sa capacité de transmettre les maladies évoquées précédemment, le moustique tigre ne pique pas la nuit mais plutôt le matin et en fin de journée. Son éradication très difficile nécessite de lourds moyens de lutte humains et financiers. Le détecter rapidement permet de le combattre plus efficacement notamment par la mise en place de pièges pondoirs.

Informations utiles

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez vous rendre sur les sites de l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) de Normandie <https://www.normandie.ars.sante.fr> de FREDON Normandie <https://fredon.fr/normandie> (mot clé : moustique tigre)

Voici malgré tout les bons gestes ou bonnes pratiques pour éviter l'installation du moustique tigre près de chez vous.

ATTENTION CANICULE !

par Joël Jacob

sources Agence Régionale de la Santé

À la rédaction de cet article, hasard de la météo, nous sommes en pleine période d'alerte à la canicule. C'est l'occasion de vous rappeler les précautions à prendre pour vous protéger des vagues de chaleur :

- Buvez beaucoup d'eau pour rester bien hydraté
- Évitez les sorties aux heures les plus chaudes de la journée
- Portez des vêtements clairs et légers
- Rester autant que faire se peut dans des endroits frais
- Surveillez les personnes les plus vulnérables comme les personnes âgées ou isolées pour vous assurer qu'elles sont en sécurité.

Pour plus d'informations sur les effets de la chaleur sur votre santé, vous pouvez consulter le site de Santé Publique France <https://www.santepubliquefrance.fr> ou à l'aide du numéro 0800 06 66 66. Nous vous souhaitons un bel et agréable été.



© Photo : Collectif éolien

ÉTRETAT ET LES ÉOLIENNES

par André Baillard

Dans le prolongement de son article sur la visite de Nathalie Delattre, Ministre chargée du tourisme, le Maire explique pourquoi Etretat a vu se créer un collectif éolien.

Étretat est un site magique et Alphonse Karr attirait sur Étretat la bourgeoisie parisienne du Second Empire en sachant démontrer les qualités de « cette cavée entre deux falaises d'albâtre d'une toute beauté », un village de pêcheurs calme et serein, qui vit au gré des vents et des vagues et qui organise sa vie de famille autour des marées.

Les femmes lavent leur linge pendant que les maris sont en mer soit le matin, soit l'après-midi soit le soir, quand les maris en mer voient s'agiter les lampes tempête de leurs épouses sur les galets d'Étretat.

Vous imaginez un tableau de Monet ou de Gustave Courbet avec nos horizons remplis d'éoliennes ? Non ! Le charme est rompu, nos horizons limpides et nos soleils couchants ne jouiront plus de ce côté magique de l'attente du rayon vert...



© Photo : André Baillard

NOUVEL « ARRÊTÉ FALAISES »

par André Baillard

Comme vous le savez, le Trou à l'Homme est désormais interdit par arrêté municipal ainsi que le stationnement et la circulation sous et sur les falaises.

Évidemment à cause d'imprudences de visiteurs, les Étretatais sont pénalisés par cet arrêté, mais il en va de la responsabilité du maire si d'aventure rien n'avait été fait à titre de sécurité et de prévention.

Le maire est désolé car il est vrai que depuis toujours les Étretatais vont « sur le rocher », passent le Trou à l'Homme, la falaise de la Manneporte, la pointe de la Courtine pour rejoindre la plage d'Antifer (plage du Tilleul) et jamais un Étretatais ou un Tilleulais ou autres riverains n'ont eu d'accident car tous savent qu'il faut marcher au plus près de l'eau. Mais l'inconscience des visiteurs a eu raison de l'habitant averti qui connaît tous les dangers de la falaise, car la falaise ne tue que les imprudents et rarement par hasard d'un passage.



© Photo : Joël Jacob

LES MAMMIFÈRES MARINS SUR NOS CÔTES

Par Joël Jacob et Salomé Pellé (source : GECC)

© Illustration : Chloé Yzoard pour le GECC

Le 5 juin à dernier, salle Cramoysan, une conférence s'est tenue à l'occasion du Grand Comptage des Mammifères Marins, une opération de science participative ouverte à toutes et tous, organisée du 7 au 15 juin 2025.

À cette occasion, Salomé Pellé, service civique mammifères marins et semi aquatiques, et son collègue Lucas Macaigne, étudiant à l'université de Rouen en 3^{ème} année de licence biologie et biodiversité, ont présenté à l'assistance le programme et les objectifs de cette initiative. Lucas Macaigne était d'ailleurs présent les 13 et 14 juin au Point de Vue, à côté de la Chapelle Notre-Dame-de-la-Garde, pour animer un point d'observation. Il s'agissait là de recueillir un maximum d'observations sur la présence des cétacés, phoques et autres mammifères marins le long du littoral normand. Ouvert à la fois aux structures professionnelles et au grand public, le comptage vise à améliorer les connaissances sur la biodiversité marine et à sensibiliser largement à la richesse de notre patrimoine naturel.

Deux manières de participer :

- Les structures de protection de l'environnement ont mobilisé leurs équipes durant la semaine pour réaliser des sessions d'observation et/ou animer un point d'observation ouvert au public.
- Les citoyens volontaires ont pu quant à eux se rendre sur des points d'observation répartis sur le littoral répertoriés sur une carte interactive, pour tenter d'apercevoir dauphins, marsouins ou phoques, avec ou sans accompagnement d'un expert.

Mobilisation régionale pour la biodiversité

Cette action participative, portée par des acteurs engagés et coordonnée par le GMN et le GECC, était une occasion unique de rassembler grand public, bénévoles et professionnels autour d'un objectif commun : mieux connaître et protéger les mammifères marins qui fréquentent

nos côtes.

Chaque observation compte, qu'il s'agisse d'un simple coup d'œil à la jumelle ou d'un comptage rigoureux conduit par des naturalistes aguerris. Ces données viendront enrichir les connaissances scientifiques et aider à la préservation de ces espèces sensibles.

Après une présentation des différents mammifères susceptibles d'être remarqués sur nos côtes, un échange convivial et interactif a été proposé aux Étretatais présents en toute simplicité. Les deux jeunes gens ont répondu aux nombreuses questions et, avant de prendre congé, ont proposé un quizz pour reconnaître sur photographies les mammifères présentés taille, couleur, comportement, évolution dans l'eau... autant de détails pour aider à les reconnaître, les identifier et les compter.

Vous pouvez retrouver toutes les informations (conférences, protocole, matériels, applications) sur le site internet www.gcomm.fr



Illustrations ©Chloé Yzoard pour le GECC

AU SUJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par André Baillard

Le Conseil communautaire s'est réuni le 3 avril dernier pour arrêter son premier plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en première lecture. Cela ne veut pas dire que tout est déjà inscrit dans le marbre, mais qu'un grand travail de concertation a permis d'élaborer un premier plan d'orientation avec sa réglementation.

Il s'agit pour la Communauté Urbaine de se doter d'un document unique et stratégique propre aux 54 communes qui composent Le Havre Seine Métropole, sachant que chaque ville et village possède des spécificités et des orientations personnelles ; mais rien de mieux que tous posséder un même langage de sigles, une même consistance des textes et la même compréhension de l'ensemble.

Cinq ans déjà

Tout commence en 2020 quand le président Edouard Philippe décide que nous puissions parler d'une même voix et des mêmes choses, de travailler tous ensemble dans le même sens pour le plus grand bien de tous et l'harmonisation de notre territoire.

Je rappelle qu'au niveau de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale Havre Seine Métropole) c'est depuis 2020 que nous siégeons et 2 conseils communautaires ont été consacrés au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) puis 4 conférences des maires, 54 conseils municipaux, 12 conférences PLUi, 20 réunions avec les personnes publiques associées, 16 groupes de travail thématiques et géographiques, 162 rencontres communales avec l'AURH (Agence d'Urbanisme de la Région Havraise et de l'Estuaire) et les responsables techniques de la C.U. . Tout cela en 4 ans. Voilà comment commence une aventure commune pour parvenir à une meilleure compréhension de nos différences, de notre vision partagée sur l'ensemble de notre territoire et de ses enjeux à quelques exceptions près. En fait tout comme la période des vœux des maires, le PLUi nous aura permis à mieux nous connaître. Mais on peut toujours faire mieux, mais nul n'est parfait.

Enjeux territoriaux

Le PLUi permet de prendre en compte les enjeux



TRAVAUX PLACE MAURICE-GUILLARD

Par André Baillard

Conformément à ses engagements, la C.U. a rendu la place Maurice-Guillard à la ville d'Étretat à partir du 22 mai 2025.

Les panneaux de signalisation de zone bleue autorisant le stationnement pour 1 h 30 viennent d'être posés. Ces places ne sont pas attribuées aux seuls touristes mais bel et bien aux riverains et habitants voisins pour leur permettre de s'y garer le temps de fréquenter nos commerces à condition de bien placer leur disque de stationnement sur leur tableau de bord.

Voici l'extérieur du bassin (BSR) de la place qui doit voir son intérieur aménagé après la saison.

territoriaux à une échelle plus large et de mieux coordonner les politiques d'aménagement. Il doit néanmoins conserver la spécificité et « l'Esprit des lieux » de chaque commune qui, à part sa situation topographique et historique, en fait son attrait (touristique, agricole ou urbain).

Après un investissement important sur plusieurs années, la ville d'Étretat, a approuvé simultanément le 22 juin 2016 son Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) valant Site Patrimonial Remarquable d'Étretat et son PLU qui reflètent les enjeux principaux de la commune. Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) composante du plan local d'urbanisme (PLU, mais aussi en PLUi) visent à définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives qui peuvent être d'ordre communal ou intercommunal :

- Porter sur un secteur ou un quartier donné (OAP dites «sectorielles») ;
- Avoir une approche plus globale sur un enjeu spécifique (OAP dites «thématiques») ;
- Croiser ces deux approches (OAP thématiques sectorisées).
- Coordination de développement avec les communes voisines.
- Conserver de grands espaces boisés classés (EBC)

Ce qui contribuera à la déclinaison opérationnelle et optionnelle du projet souhaité par la collectivité ou l'établissement porteur du PLUi, les aménagements prévus dans le périmètre défini par ces OAP devant être compatibles avec les orientations que nous souhaitons. J'ai demandé lors du conseil communautaire du 3 avril à ce que soit inscrit en priorité dans le règlement du PLUi les prescriptions de l'AVAP.

Aujourd'hui, il nous appartient de retourner en conseil communautaire après avoir délibéré chacun dans nos communes. D'affiner ce qui est transcrit, vérifier les coquilles, car il peut y en avoir. Et c'est notre démarche avant tout comme je l'annonce dans une présentation de la finalité qui attendra que les habitants apportent leurs dernières réflexions afin de nous permettre d'avancer avec ambitions et responsabilité vers un développement harmonieux et durable pour reprendre la dernière phrase du président Edouard Philippe dans son article : « Construire l'avenir ensemble ».



© Photo : Laëticia Maréchal

RESTAURANT SCOLAIRE

Par Catherine Jacob

Soucieux du bon fonctionnement du restaurant scolaire qui accueille vos enfants tous les midis, nous souhaitons vous apporter quelques précisions après des échanges avec les représentants des parents d'élèves lors du dernier conseil d'école élémentaire.

Manger est un apprentissage fondamental et vital. Nous faisons tout notre possible pour que vos enfants passent un agréable moment afin qu'ils reprennent les cours en forme après la pause méridienne.

Nouveau prestataire

À la maison, vous pouvez fixer des règles comme le sommeil, la façon de s'exprimer ou l'hygiène, à la cantine des règles s'imposent également : goûter chaque plat, manger un minimum, se tenir correctement à table et respecter le personnel et les lieux.

Nous entendons vos inquiétudes concernant les repas à la cantine. Nous apportons progressivement des modifications, notamment l'ajout de féculents lorsque les légumes sont peu appréciés, la coupe des oignons très finement, la réduction des épices et herbes tout en maintenant le goût. La municipalité a eu recours à un nouveau prestataire en 2020 suite à vos retours négatifs.

Plusieurs collectivités ont rencontré les mêmes soucis et un regroupement de communes a été créé entre Heuqueville, Manneville, Villainville, Saint-Martin-du-Bec, Cauville-sur-Mer et Étretat afin de lancer les démarches légales pour un nouveau prestataire.

La candidature de « Cuisine et Services » de Criquetot-l'Esneval a été retenue. (Un traiteur bien connu dans notre région qui nous a proposé des menus équilibrés, variés et de qualité).

Les repas sont livrés en liaison froide et répondent à la loi EGALIM qui impose :

- 50 % de produits de qualité
- 20 % de produits bio
- 30 % de produits de label

Tous les repas sont soumis à l'approbation d'un professionnel de santé.

Le coût d'un repas est de 5,10 €.

Le montant facturé aux familles est de 4,80 €, la commune prend à sa charge les 0,30 € de différence ainsi que le pain et l'eau sans compter les charges supplémentaires comme les salaires du personnel qui servent les repas et accompagnent vos enfants tout au long de la pause méridienne.

Pour information

Nous vous rappelons que les dossiers d'inscriptions à la Cantine et à la Garderie pour la prochaine rentrée scolaire devaient être déposés au plus tard le 4 juillet.

Les enfants ne seront pas acceptés au restaurant scolaire ni à la garderie périscolaire si aucun dossier d'inscription n'a été déposé en Mairie.



Camping

OUVERTURE DURANT L'ÉTÉ

Par Joël Jacob et Antonio Capasso, inspecteur des travaux

© Photos : Joël Jacob

Et le camping, où en est-il ?

Pour répondre à cette question et faire taire quelques rumeurs :

- Paraît qu'il est à vendre. Eh bien non !
- Paraît qu'il n'ouvrira pas cet été. Eh bien si !
- Passons sur les autres divagations toutes aussi saugrenues

Bien évidemment, cela mérite quelques précisions et des indications quant au retard pris pour sa réalisation.

Explications

Dans un premier temps, un retard au démarrage de trois semaines, lié à la finalisation du raccordement électrique de l'aire de camping-car (transfert de compétence avec la CU LHSM), a été nécessaire pour pouvoir entamer la démolition de l'ancien sanitaire et démarrer les travaux.

En raison des intempéries, 12 jours de retard ont été constatés et, en phase gros œuvre, 12 autres jours imputables aux longs délais de

réponse du bureau d'étude et de contrôle.

Puis, le lancement d'une nouvelle consultation pour le lot n°10 (carrelage), dont la date limite de remise des offres était fixée au 20 décembre 2024 et de la tenue de la commission d'appel d'offres le 28 janvier, les délais légaux ainsi que l'attente du retour du contrôle de légalité ont retardé le démarrage des prestations de ce lot.

En effet, l'ordre de service de démarrage n'a été transmis à l'entreprise que le 18 avril, alors que le démarrage des travaux était initialement prévu au planning pour le 10 mars 2025.

Enfin, les hasards du calendrier des deux derniers mois, ont réduit considérablement les journées de travail des entreprises au vu du nombre important des jours fériés et des ponts y afférents.

Tous ces retards ne sont pas imputables au chantier mais ont eu pour effet de reculer considérablement la date de livraison de notre camping fixée à présent au 8 août 2025.

La qualité avant tout

Au vu de ces éléments, il est important de souligner que cette date tient compte des retards cumulés. Cette projection dépasse la date initialement prévue, mais elle est justifiée par l'analyse objective du planning et des événements survenus.

Tous travaillent et ont à cœur de livrer le bâtiment dans les meilleurs délais. Néanmoins, après échange avec les entreprises intervenantes, il apparaît que les travaux ne peuvent être finalisés sans allongement du planning, sous peine de compromettre la qualité ou la sécurité.

La patience s'impose donc pour respecter ces deux règles primordiales.

La date contractuelle de fin des travaux était fixée au 28 juin 2025 mais compte tenu de l'ensemble des retards listés, il s'avère qu'une prolongation du délai contractuel de 6 semaines est nécessaire en parfaite cohérence avec les éléments détaillés précédemment.

SCIENCE

COASTSNAP SUR LA PLAGES

Par François Dehais - SML 76

© Photos : SML 76



Le SML76 (Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime) souhaite mettre en place un outil innovant de suivi participatif, à la fois scientifique, pédagogique et opérationnel, pour mieux comprendre et gérer l'évolution rapide des niveaux de galets sur les plages de la côte d'Albâtre.

En effet, dans un contexte de changement climatique et d'élévation du niveau de la mer, le SML76 va installer un dispositif de science participative citoyenne, appelé « CoastSnap », sur quelques plages du littoral seino-marin, dont celle d'Étretat, et dont les objectifs sont de :

- Sensibiliser le public à la forte dynamique des plages et plus globalement au rôle protecteur des cordons de galets contre le risque inondation par paquets de mer,
- Impliquer les citoyens dans la collecte de données scientifiques.
- Améliorer la connaissance des dynamiques côtières locales.

Dispositif participatif

Ce dispositif fonctionne sur l'analyse de photos

à partir d'une borne sur laquelle est installé un support fixe pour smartphone. Les usagers prennent ainsi des photos systématiquement sous le même angle, puis les envoient via un QR code sur une base de données image qui sera exploitée pour comparer les différents clichés dans le temps ; ceci afin d'observer l'évolution de la plage au fil des saisons, des années... Les résultats seront ensuite diffusés via les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook) et le site internet du SML76 (www.sml76.fr). Ces données et informations seront également utilisées pour la prévision et gestion de crise (le risque de submersion par paquets de mer étant très dépendant du niveau de galet sur la plage), ainsi que pour la recherche universitaire (projet en cours avec les universités de Rouen et Bretagne Sud),

La borne « Coastsnap » d'Étretat sera mise en place pour trois ans à partir de l'automne prochain, après obtention des différentes autorisations administratives.

Le dispositif est financé à ce stade par le Département de la Seine-Maritime et le SML76.



© Photo : André Baillard

Golf

INAUGURATION DES NOUVELLES STRUCTURES

Par André Baillard

Une des volontés du maire après la rénovation et l'innovation des écoles de notre village était de tourner le golf d'Étretat vers l'international, donc de le faire monter en gamme. Mais pour le faire monter en gamme, il fallait le rendre accueillant c'est ce que j'ai souhaité.

À la hauteur de la renommée de la ville

Pourquoi ? Tout simplement parce qu'Étretat est de renommée mondiale. Pas une Ambassade de France ne possède pas une photo de nos falaises naturellement belles. Aussi dès le mois de mars 2020, je me suis rendu au golf pour rencontrer le directeur, à l'époque, Inigo Ceballos, avec lequel j'ai eu une longue discussion sur ma vision de ce golf car je souhaitais le monter en gamme considérant qu'Étretat se devait d'avoir un Golf digne de sa réputation internationale et pour que les enfants d'Étretat puissent y avoir accès dès leur plus jeune âge.

Il nous a fallu aussi rencontrer Pascal Grisot, Président de la Fédération Française des Golfs, ainsi que le président de la Fédération des Golfs Normands.

Pour l'heure nous avons refait l'accueil, le pro shop, le restaurant. Aujourd'hui ces aspects sont au top niveau. Maintenant il faut le monter en gamme ; ce sera la prochaine étape 2026/2032.

Inauguration

Mais en attendant, il faut inaugurer l'existant. Donc le club house de la ville d'Étretat sera inauguré le jeudi 24 juillet à 10h.

Ce club House sera inauguré sous la présidence de monsieur Hervé Morin, Président de la Région Normandie qui a subventionné une partie de ce grand chantier. En présence de nombreux élus de la Région et du Département de la Seine-Maritime.

Le Département a également apporté une aide financière sur ce grand projet, ainsi que l'ASGE de l'époque de Remi Boucher, l'ASGE ayant aussi financé ce projet concrétisé en mai 2024 et apporté tout le mobilier et la décoration. Tous en sont remerciés en ce premier instant. La ville d'Étretat peut être fière de posséder un Club House de cette qualité avec une restauration au top niveau !

Une évolution réussie

Après avoir visité le golf une fois élu avec l'équipe dirigeante de l'époque 2021, j'avais dit à Remi Boucher, président de l'ASGE : « on ne change pas une équipe qui gagne ! » Et je crois que je ne me suis pas trompé, quand je vois les efforts qui ont été réalisés par les différentes équipes responsables : les terrains sous les impulsions de monsieur Anquetil, celle des cuisines et de la logistique bâtiment avec monsieur Quarré, le restaurant sous la direction d'Alexandre Geulin, les équipes jeux sous les impulsions de monsieur Rivière qui a laissé sa place à une nouvelle équipe lors de l'assemblée Générale de mai 2025. J'espère n'oublier personne.

Je remercie Malika Cherrière, présidente de la commission des sports de la C.U. pour son attachement à la vie sportive étretataise. J'ose tout simplement espérer qu'un jour Étretat puisse rivaliser en nombre de formation de golfeurs.

En fait, parce que nous avons cru en ce que nous faisons, et parce que nous avons osé le faire, nous pouvons dire qu'ici - à Étretat - avec mon équipe et nos services tous confondus, nous avons retourné les manches pour innover, transformer et redonner du panache pour apporter une étoile de plus à la ville d'Étretat.

élus en charge : les Falaises et Arsène Lupin. Deux Cryptors sont dessinés représentant la Falaise d'Aval les pieds dans l'eau avec l'aiguille et un petit bonhomme sympa qui représente Arsène Lupin, le héros légendaire de Maurice Leblanc.

Plus tard on pourra ajouter des personnages célèbres qui ont fréquenté Étretat, si on le souhaite (Maupassant, Offenbach, Auguste Anicet-Bourgeois...).

Le jeu culturel est composé et présenté par Louis de Carolis. Il vous permettra d'entrer dans l'histoire de la petite ville, de sa culture et de sa vie sociale.

Il vous appartiendra de les découvrir dans Étretat et de suivre les énigmes ou mystères qui vous seront présentés.

Par André Baillard



© Photo Philippe Deneufve

Police municipale

ARRIVÉE DE VALENTIN, NOUVEAU BRIGADIER

Par Philippe Deneufve

Début mars, Valentin a intégré la police municipale d'Étretat, en renfort au brigadier-chef Dantot.

Originaire de Grainville-la-Teinturière, la nouvelle recrue a intégré le lycée maritime Anita-Conti à la sortie du collège. « J'ai fait ce choix parce que je n'avais pas l'esprit aux longues études et que j'étais à la recherche de compétences », reconnaît-il.

Armée de Terre

Titulaire d'un BEP Électro-mécanicien, il signe, à 18 ans et trois mois, pour l'Armée de terre - Infanterie-marine. « Pendant un an, je me suis retrouvé en Alsace comme chef de section-radio », poursuit-il. Sans doute en partie parce son camp se trouvait loin de tout, il ne rempile pas et choisi d'intégrer la Gendarmerie. « J'ai toujours eu une attirance pour les forces de l'ordre, explique-t-il. C'est la raison pour laquelle je suis devenu gendarme adjoint volontaire pendant quatre ans près de Rouen avant d'intégrer l'école de Beynes, dans les Yvelines. »

Après trois mois de formation, Valentin est muté à Dormans, pour opérer sur le secteur Champagne-Ardenne. Bien qu'il reconnaisse la beauté de la vallée de la Marne et la bonne entente avec ses collègues de travail, être éloigné à 3h30 de route de sa famille l'incite à demander sa mutation en Normandie. Et c'est à Saint-Romain-de-Colbosc qu'il pose ses valises pour quatre années. « Parce qu'il y a des passerelles entre la gendarmerie et la police municipale, j'ai postulé à la brigade municipale du Havre, la brigade du soir, précise-t-il. Cette dernière offre des horaires fixes plus en adéquation avec une vie de famille. »

Création d'une police municipale

Ayant entendu parlé de la création d'une police municipale à Étretat, le jeune homme de 28 ans déjà plein d'expérience propose ses services et rejoint son nouveau poste dans la station balnéaire. S'il connaissait la réputation de la bourgade à travers, notamment, les œuvres de Monet, il confie que le village est agréable à vivre au quotidien.

Heureux de participer au projet de développement de la police municipale, Valentin trouve le temps de se détendre en pratiquant le tir sportif et, depuis, quelques temps, de stimuler son goût pour le voyage. Reste que la saison estivale ne sera toutefois pas synonyme de vacances pour le brigadier.



ET VIVE LA CULTURE AVEC LOUIS DE CAROLIS !

Début 2025, Benoît Remi, directeur de l'Office du tourisme, propose à la ville d'Étretat un jeu basé sur la culture et l'histoire des villages. Deux thèmes sont choisis pour Étretat par les



© Photos Florence Flénet - Virginie Grèlety

Rando

AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER ET LA DOULEUR

Virginie Grèlety, docteur spécialiste dans la prise en charge de la douleur, et Gabin Delas, enseignant en Activité Physique Adaptée, en association avec l'USCHF (Union Sportive et Culturelle Hospitalière Fécampoise), ont organisé une rando caritative au profit de la lutte contre le cancer et la douleur, le 14 juin dernier.

100 participants et 23 encadrants ont ainsi effectué une boucle de 10 km Le Tilleul - Etrétat - Le Tilleul, au départ du parking des « 3 Menhirs ».

Visite animée

Cyriaque Lethuillier, guide naturaliste de Naterra, à Etrétat, a accompagné les marcheurs en contant la valleeuse et les falaises. Face à la

Manneporte, il a créé une certaine émotion en récitant un texte extrait de «L'homme de Mars», de Guy de Maupassant, suivi d'une minute de silence.

Durant l'après-midi, le groupe de marcheurs a successivement emprunté la valleeuse d'Antifer jusqu'à la plage, les falaises, le Perrey puis, après une balade dans Etrétat, a gravi une côte abrupte pour se retrouver au Donjon où une pause désaltérante et un goûter ont généreusement été offerts par Omar Abodib, directeur du Donjon-Domaine Saint-Clair.

La joyeuse équipe a repris la route pour le Tilleul où la municipalité lui a offert le pot de la solidarité au Bosquet, en présence de Raphaël Lesueur.

Belle solidarité

La rando a permis de collecter 1582€ comprenant les inscriptions à la rando et les dons. Les bénéficiaires vont permettre d'offrir des soins de support aux patients suivis en oncologie ou en consultation douleur à l'hôpital de Fécamp.



Au départ de la randonnée



Marche en avant des organisateurs



Pause-détente pour le personnel hospitalier au Donjon

Le défi de Fanfan

UN TOUR DE FRANCE À VÉLO POUR VAINCRE LE CANCER

Par Joël Jacob



Suivre Fanfan sur les réseaux sociaux :

<https://www.instagram.com/defidefanfan2025/>

<https://www.facebook.com/fanfan.a.velo>

C'est à la mi-février que la municipalité été informée de la venue le 16 juillet prochain, vers 17h, de François Bouteille dit « fanfan », cycliste normand-breton, qui s'est lancé le défi de faire un tour de France à vélo dans le but de récolter des dons au profit de l'association « Souffles d'espoir contre le cancer » qui apporte son soutien au centre de lutte contre le cancer Eugène-Marquis de Rennes.

Suite à la perte subite de son papa des suites

d'un cancer foudroyant, il a renoué avec son vélo et s'est lancé ce nouveau défi pour soutenir cette cause qui lui tient particulièrement à cœur.

Appel à la générosité

Nous avons naturellement autorisé son installation devant le marché couvert où un petit stand permettra à son équipe accompagnatrice, son épouse et ses trois enfants, de vendre, t-shirts, gourdes de vélo et autres goodies aux couleurs du défi dans le but de récolter des dons au profit de cette noble cause.

D'ores et déjà, le conseil municipal en délibération a accordé une subvention de 150 euros à cette initiative et, symboliquement, le fac-similé du chèque correspondant lui sera remis à son arrivée.

Parrainé par Bernard Hinault

Fanfan partira pour son tour de France à vélo le 15 juillet de Tinténiac (35) pour arriver à Dinan (22) le 9 août 2025. Son périple parrainé par Bernard Hinault est constitué de 23 étapes pour 3400 kilomètres et 30 000 mètres de dénivelés positifs.

Réserver un accueil festif

Le 16 juillet, il prendra le départ à Ouistreham (14) pour une étape de 170 kms jusqu'Étrétat. C'est là que, pour l'accueillir et fêter cet exploit, nous souhaitons un public nombreux et compacts sur toutes et tous pour venir l'applaudir et garder un souvenir de son passage dans notre station en vous procurant les objets exposés sur le stand.

Enfin, nous avons obtenu des gourdes aux couleurs du « défi de Fanfan » pour recueillir vos dons. L'une d'entre elles est placée à l'accueil de la mairie. Les autres aux emplacements communiqués sur notre panneau pocket.

Fanfan qui souhaite échanger avec tous propose que les volontaires qui le souhaitent l'accompagnent à vélo sur la fin du parcours ou plus en amont, suivant leurs capacités physiques, jusqu'à l'arrivée.

Alors à vos vélos et rendez-vous à tous les cyclistes, pourquoi pas à Criquetot-l'Esneval, Villainville, Pierrefiques ou dès l'entrée d'Étrétat pour accompagner Fanfan jusqu'à son point d'arrivée au marché couvert. Vous pourrez suivre son vélo facilement identifiable.

VOIR PLUS LOIN

Un mandat municipal passe vite.

Nous avons entamé la dernière année, et Étretat bruisse déjà d'intenses énergies à vouloir soit continuer l'action en cours, soit reprendre les rênes de la commune au printemps 2026. On parle même de 7 listes pour les prochaines élections !

Le dernier recensement compte 1179 habitants, cela représente près de 10% de la population qui serait candidate, là où nombre de collectivités en France sera en déficit de prétendants. Réjouissons-nous et louons cette frénétique envie d'améliorer la vie à Étretat.

Mais force est de constater que les problématiques que nous avons identifiées au début des années 2000 sont les mêmes aujourd'hui, le plus souvent amplifiées, et pour certaines devenues vraiment complexes à résoudre.

Nous ne dirions pas que rien n'a été fait.

Et nous n'allons pas nous attarder dans cette tribune à un quelconque inventaire des 20 dernières années. On connaît tous les problèmes de parking, le tourisme non-maîtrisé, des commerces essentiels qui disparaissent, des habitants qui partent vivre ailleurs pour une plus grande quiétude.

Mais nous pouvons dire que tout a été fait sans vision globale et sans anticipation d'un monde en perpétuel changement. Pour ne prendre qu'un exemple récent, nous avons raté une belle occasion de transformer le camping en parking paysagé. Cela aurait apporté une ressource supplémentaire non négligeable et réglé une partie des problèmes de stationnement. La nostalgie est mauvaise conseillère.

La question est plutôt quelle dimension voulons-nous donner à notre village mondialement connu ?

Rêver de ne plus recevoir de touristes est une vaine pensée, sauf à revivre une pandémie mondiale.

Dans toutes les décisions, porter une attention particulière aux habitants, de tous les âges, qui sont l'âme et l'histoire de notre commune, afin de faciliter leurs déplacements, de bien accueillir ceux qui les visitent, d'organiser une vie apaisée, sans oublier les personnes qui viennent y travailler.

Organiser et maîtriser le tourisme. Bien recevoir ceux qui font tourner une grande partie de l'économie devrait être une priorité, et augmenter les ressources afin qu'une partie de la recette soit directement reversée aux Étretatais (sous forme de crédit pour améliorer leur habitat par exemple, ou de bons d'achats). Protéger notre environnement, notre paysage, le site naturel des falaises et notre littoral, l'intérieur de notre village comme notre Perrey.

Nous, Étretatais, nous venons d'origines différentes.

Il y a ceux qui sont nés ici ou pas très loin. Ceux qui venaient en villégiature dans leur famille et qui ont décidé adultes d'y passer du temps, voire beaucoup de temps. Et puis ceux qui un jour sont venus passer une journée, un week-end et sont tombés sous le charme d'Étretat au point de s'y installer.

Nous avons tous des différences mais nous croyons en l'adage de ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous sépare : nous sommes tous des amoureux d'Étretat. Il serait ridicule de comparer le nombre de jours que chacun y passe à tel ou tel moment de sa vie.

Alors, nous faisons un vœu :

Que cette ardeur à s'engager dans le débat public permette de rassembler les Étretatais. De réunir les bonnes idées et les meilleures compétences.

De s'ouvrir à ce qui fonctionne dans d'autres communes touristiques françaises comme ailleurs dans le monde.

Sans préjugés, sans dogmatisme, sans s'opposer.

Nous suggérons une idée : que la municipalité actuelle mette dès cet été une salle à disposi-

tion des candidats aux prochaines élections, afin que les Étretatais s'y rencontrent et échangent sur un projet qui serait un socle commun.

Consulter avant, c'est peut-être éviter les problèmes après.

À l'heure où le monde est empreint de grande violence, reconnaissons que nous avons la chance de vivre à Étretat, alors construisons ensemble son avenir.

Nous sommes tous des amoureux d'Étretat, et ensemble on est toujours plus fort.

Clarisse Coufourier et Omar Abo-Dib vous souhaitent un très bel été.

Groupe Oui à Étretat

GUÉZANE : LE PARKING QUI EFFACE ETRETAT

Depuis 5 ans et 6 mois, la commune d'Étretat appartient à la communauté urbaine (CU) Le Havre-Seine-Métropole. De nombreuses compétences ont alors été transférées à la communauté de communes.

La coopération intercommunale est un outil utile pour les activités de réseau (eau, énergie, transport, voirie, déchets...), d'aménagement ou de développement (environnement, économie, tourisme, social, éducation, sport, culture...) nécessitant une politique cohérente et homogène sur un territoire donné. En rationalisant et en mutualisant les différents services, les communes attendent de l'efficacité et de la rationalité, donc un gain de temps et une baisse des coûts globaux.

Étretat se trouve à 28km du centre urbain du Havre, mais se retrouve au cœur de la stratégie de développement touristique portée par la CU. Pourtant, force est de constater que notre village n'a pas de poids dans l'élaboration du projet touristique en général, ni les moyens pour défendre sa particularité locale d'1,4 millions de touristes par an. Loin de simplifier le millefeuille administratif auquel Étretat est confronté, et malgré les efforts et la ténacité de notre maire actuel et la qualité du personnel de la CU, nous subissons les effets d'une politique touristique centralisée avec un sentiment profond de dépossession, d'effacement et de vide démocratique.

Le gigantisme imposé du projet de parking de la Guézane¹ en est l'illustration. Par ses dimensions, un flux de 6.000 visiteurs par jour est à prévoir. Ce qui risque de mettre en tension le Grandval et de siphonner les recettes de la commune. Parce que le champ de la Guézane appartient à une société privée et qu'il se situe sur la commune du Tilleul, le maire et des élus d'Étretat, des riverains et des associations ont proposé une solution plus équilibrée et moins agressive pour l'environnement et pour les habitants du Grandval, celle de dimensionner à 400 places le projet Guézane et d'agrandir de 200/250 places le parking actuel de Valaine/Fréfossé, particulièrement discret, arboré et accueillant.

Or, sur ce sujet, nous n'avons jamais été entendu par la CU.

Je crois pouvoir dire que personne à Étretat n'est opposé au développement ou à la structuration d'une offre de stationnement à l'échelle intercommunale et au développement de l'offre touristique. Mais Étretat devrait par voie démocratique être mieux entendue, être au cœur de la décision sur un tel projet.

En effet,

Alors que les réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales, d'éclairage... nécessaires à la viabilité du projet s'appuieront nécessairement sur les infrastructures existantes de notre commune, Alors que l'utilisation directe et unilatérale des

infrastructures de notre commune soulèvera des enjeux de charges d'entretien, de maintenance, de nettoyage, de jardinage, de sécurité... qui, s'ils ne sont pas anticipés, pourraient être en contradiction avec le principe de solidarité intercommunale,

Alors que les deux accès piétons seront sur et vers notre commune, rue Tonnetot et rue Guy de Maupassant,

Alors que le projet vise à accueillir des usagers dont l'unique destination sera de se rendre dans notre commune et d'utiliser ses infrastructures publiques d'accueil,

Alors que le projet répond à un besoin fonctionnel identifié sur notre commune, qu'il constitue une réponse à la saturation de la circulation et des stationnements principalement sur celle-ci et durant certains week-ends et en haute saison uniquement,

Alors que sur son territoire la définition de la politique de stationnement, la gestion des zones de stationnement, la fixation des tarifs et des règles de stationnement, la création ou l'aménagement de parkings, et leur fermeture ou ouverture, incombent à notre commune dans la limite du cadre légal et réglementaire national et intercommunal, encadré par le CGCT.

Alors que, au-delà du risque d'inondation élevé mentionné dans le projet de PLUi, la parcelle de la Guézane se situe sur une zone de protection de captage d'eau de notre commune et qu'il y a un risque de pollution,

Alors que la captation des recettes du parking par un acteur privé, si aucune garantie de redistribution n'est donnée à notre commune, affaiblira les capacités d'investissement de celle-ci dans ses propres infrastructures d'accueil, et que cela entrera en contradiction avec les objectifs de relation harmonieuse avec les autres communes, et d'équité territoriale qui fondent la logique intercommunale édictée dans la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,

Aucune étude d'impact hydraulique complète et indépendante n'a conditionné le dimensionnement et l'emplacement du parking,

Aucun cadre juridique approprié et d'intérêt général (Société d'Economie Mixte, convention inter-communale, DSP, EPCI, Partenariat Public-Privé, achat/vente...) dans lequel notre commune serait majoritairement intégrée n'a été envisagé,

Et aucun volet de gouvernance, au sein duquel notre commune serait majoritairement représentée, notamment pour toute décision opérationnelle relative à l'aménagement, à la gestion et à l'exploitation de ce parking, n'a été prévu.

Aujourd'hui, malgré un processus souvent factice de concertation, Étretat n'a aucun poids dans le choix de ce projet, car notre commune est paradoxalement écartée du mécanisme de Déclaration de projet valant mise en conformité du PLU prévu par le code de l'urbanisme. Il me semble donc urgent que la commune du Tilleul et la CU aient une oreille plus attentive au choix du maire et de ceux qui habitent Étretat.

Plus largement, et sans remettre en cause le professionnalisme du personnel de la CU, si on n'y instaure pas de nouveaux mécanismes de prises de décision et de gouvernance en matière touristique, mécanismes qui prennent en compte le véritable poids d'Étretat dans ce domaine, les Étretatais risquent d'être privés de la maîtrise de leur avenir.

Jean-Baptiste Renié, Conseiller municipal

Agir ensemble

1 : Depuis le 13 juin 2025, la Déclaration de projet et mise en compatibilité du PLU est consultable sur le site de la CU.

2 : Sur les questions qui touchent au tourisme, Étretat représente au sein du conseil communautaire, 0,75% des voix pour 1,4 millions de touristes par an sur un total de 2,2 millions sur le territoire de la CU (source site Le Havre-Seine-Métropole) alors qu'elle pourrait être surclassée 20 à 40.000 habitants.

UNE CHARTE POUR LES COMMERCE

Par Joël Jacob et Caroline Masse

© Photos : Romain Carat

La charte d'Étretat pour les devantures commerciales enfin dévoilée

C'est le 26 juin, salle Adolphe-Boissaye, que toutes celles et ceux qui avaient répondu présents à l'invitation de la ville d'Étretat ont pu découvrir le fruit d'un travail de deux années.

Découlant d'une initiative locale des élus, initiée en 2020 par la rédaction d'un premier projet de charte d'harmonisation des enseignes, devantures et terrasses commerciales, la charte élaborée depuis, dès 2023, a servi de base de travail pour le C.A.U.E (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) dans le cadre d'une des fiches action de Petites Villes de Demain.

L'objectif a été atteint en mobilisant un maximum de commerçants par le biais d'ateliers d'échanges et de concertation en vue de créer un document de référence pour l'aide à l'élaboration de projets. Un modèle d'ores et déjà valorisé à l'échelle départementale

Accueil enthousiaste

L'idée a été accueillie avec enthousiasme par les commerçants. En effet, dans un contexte réglementaire contraignant, ce guide pédagogique est un document que l'on peut qualifier de référence car très attendu involontairement par de nombreuses villes. Le C.A.U.E nous a proposé de décliner cette charte en version départementale.

Ce dont peuvent se féliciter tous les participants à son élaboration :

L'équipe municipale et ses collaboratrices, André Baillard, maire, Catherine Jacob, 2^{ème} Adjointe, Joël Jacob, 3^{ème} Adjoint - référent commerces-, Caroline Masse, D.G.S., Dany Leroy, assistante aux élus et à la direction, Romain Carat, chef de projet Petites villes de Demain, Lucille Theron, conseillère au C.A.U.E, et un collectif de commerçants mené par Sandrine Cressant, présidente de l'U.C.E.



SOIRÉE PLEINE DE COULEURS AU JUDO

Par Joël Jacob

© Image : Joël Jacob

Judi 19 juin, en début de soirée, s'est déroulée la cérémonie de remise très officielle des ceintures aux élèves de l'école de judo d'Étretat.

Dans les murs du gymnase Henri-Dupain et devant un parterre de parents, familles, amis et élu, c'est Bruno Verdier, professeur de judo émérite et emblématique du club qui a mené cette cérémonie traditionnelle et haute en couleur.

Cérémonie protocolaire

Après une démonstration de chacune des classes restituant ce pourquoi les élèves accédaient à « LA » ceinture de l'échelon supérieur, tous les

Une soirée en trois temps

Plusieurs personnalités nous ont fait l'honneur de leur présence : Isabelle Prat, vice-présidente commerces auprès de la CCI Seine Estuaire, accompagnée de Cédric Maillet, responsable du service appui aux entreprises, Malika Cherrière, représentant la CU LHSM, et Nathalie Anfry, cheffe du service amélioration de l'habitat de la CU LHSM. Vincent Duteurtre, directeur architecte (DPLG), directeur du CAUE 76, était représenté par LucilleTheron.

1/ Présentation de la charte :

Après le mot d'accueil du Maire et un avant-propos de M. Carat au sujet des petites villes de demain, M. Jacob et Mme Theron ont respectivement présenté la genèse du projet et l'outil proprement dit dans son ensemble. La charte comprenant 38 pages et plus de 80 illustrations d'exemples locaux, une palette de couleur et des rappels règlementaires permettra à chaque commerçant de contribuer à l'embellissement et à l'attractivité de sa ville.

L'outil d'intérêt à la fois individuel et général a été remis à chacun des participants à la fin de la présentation.

2/ Présentation du manager de commerce

Puis ce fut au tour de Mme Masse de rappeler les enjeux principaux d'attractivité garantissant une qualité de vie à Étretat tant pour les habitants que pour les visiteurs. C'est une des motivations principales qui ont permis d'aboutir à la finalisation commune entre les trois petites villes de demain Étretat, Criquetot-l'Esneval et Saint-Romain-de-Colbosc pour revitaliser et maintenir une vie locale dynamique : le recrutement d'un manager de commerce.

C'est ainsi que M. Maillet a présenté à l'assemblée M. Picard, en détaillant les missions principales qui lui étaient confiées au titre de manager de commerce pour une période de deux ans et à raison d'un jour par semaine par commune. Un cofinancement des trois villes, de la CCI et de l'Europe

dont la participation de la ville d'Étretat a été validé à hauteur de 6 300 euros par an.

3/ Présentation de la nouvelle identité de la ville : ÉTRETAT L'UNIQUE

Joël Jacob a rappelé la volonté de la municipalité de moderniser son site web et de repenser ensuite son identité visuelle devenue obsolète et inexploitable depuis plusieurs années. C'est ainsi qu'après une mise en concurrence, la ville d'Étretat a choisi un prestataire local situé au fort de Tourneville au Havre : la société Intro. Julien BUREL, directeur, et Franck Marry, directeur artistique, ont travaillé quelques instants encore avant cette soirée pour finaliser la vidéo de présentation du nouveau site etretat.fr nouvelle plateforme web dédiée aux habitants proposant une navigation plus fluide pour tous y compris pour les personnes en situation de handicap. Conforme au cahier des charges établi par les élus, Intro a travaillé également à la construction de notre nouveau logo et son slogan : ÉTRETAT L'UNIQUE.

Cette réalisation et la démarche ont été applaudies par l'assemblée puis clôturées par le Maire. Le pot de l'amitié organisé à l'issue a été l'occasion de distribuer des goodies portant la nouvelle identité et fut un moment d'échanges riches et constructifs.



Une belle mise à l'honneur très applaudie égale-

ment.

Puis, c'est le Président du club, Grégory Thomas qui a pris la parole pour conclure en adressant ses plus vives félicitations à tous les membres du club, aux sponsors, aux bénévoles ainsi qu'à la municipalité pour son soutien à la fois technique et financier.

Après une distribution de récompenses comme des tee-shirts, toute l'assemblée s'est retrouvée autour du verre de l'amitié.

Véritablement une très belle soirée organisée dans les règles de l'art et conformément aux vraies valeurs, celles du judo et des judokas.



Retour de Flamme

LE SHOW MALGRÉ LE FROID

par Joël Jacob

© Photos : Philippe Deneufve

L'équipe organisatrice des concerts intitulés « Retour de flamme » s'est réunie pour un retour d'expérience sur cet événement organisé le 26 avril dernier Place du Général de Gaulle.

Il s'agissait, à cette date, de reprogrammer le passage des différents groupes qui n'avaient pu se produire le 6 juillet 2024 suite aux intempéries au lendemain du passage officiel de la flamme olympique qui avait obtenu un succès populaire gravé dans toutes les mémoires, dans notre commune comme dans tout le pays.

Retour d'expérience

Dans l'ensemble, les améliorations les plus importantes porteraient sur une communication plus conséquente, la gestion de l'entracte au changement de plateau et la présentation des artistes par un intervenant dédié, un animateur. Parallèlement, de petits détails sont eux aussi perfectibles comme un fléchage en amont pour guider les spectateurs, des loges plus grandes pour les artistes et maintenir les toilettes publiques ouvertes le temps des prestations musicales.

Succès partagé

Mais cette soirée peut être considérée comme un beau succès au regard de l'organisation par-

faite en ce qui concerne l'installation du site, la sécurité tout autour conformément aux arrêtés municipaux pris pour l'occasion. La parfaite entente et cohésion entre l'organisation, les services techniques municipaux, les services de sécurité, l'association Tambour Battant sur l'aspect artistique et technique en ce qui la concerne et avec les artistes qui se sont félicités de l'accueil qui leur a été réservé et, pour certains, d'avoir pu se produire dans leur village. La météo a été clémente même si, en soirée, la fraîcheur s'est faite ressentir jusque tard dans la nuit. Le public était aussi au rendez-vous et il a pu être constaté une affluence constante oscillant entre 100 à 200 fans selon le style de musique présenté.

Ambiance concert

Enfin, il ressort, selon de nombreux avis, que l'événement volontairement organisé à taille humaine a été beaucoup apprécié et l'apport de deux food-truck pour la restauration sur place et de la buvette tenue par l'association partenaire a permis d'obtenir une vraie ambiance de concert, chaude et conviviale rassemblant des spectateurs de toutes générations.

Pour conclure et c'est un point tout aussi plaisant qu'important provenant d'Étretatais : « il se passe quelque chose chez nous alors nous devons d'être présents ».



L'association Tambour Battant a présenté ses jeunes pousses sur scène.

Photo de haut de page : Le groupe havrais City Kids.



Ellie, groupe formé d'anciens élèves de Tambour Battant

14 SEPTEMBRE 2025
TRAIL de la
POINTE DE CAUX-ÉTRETAT
 #17

2 PARCOURS :
13 km
 ou
28 km
 DÉPART ET ARRIVÉE SUR L'ESPLANADE

organisation
LA BOUSSOLE GONFREVILLAISE
<https://www.lbgonfrevillaise.com>
 Trail de la Boussole Gonfrevillaise

17ÈME TRAIL DE LA POINTE DE CAUX

Les années se suivent et... se ressemblent. Organisé par l'association « La boussole gonfrevillaise » le réputé trail de la pointe de Caux se déroulera pour la 17^{ème} fois cette année en grande partie sur nos falaises avec une arrivée terrasse Gustave Courbet.

En partenariat avec la ville d'Étretat, la ville de Gonfreville-l'Orcher et la Communauté Urbaine, la compétition mixte se déroulera le 14 septembre 2025.

Les parcours offrent un cadre naturel exceptionnel, typique de la région de la Pointe de Caux, apprécié pour ses paysages et son ambiance conviviale. Ainsi deux parcours ont été tracés par les organisateurs et les départs seront donnés du perré. Le premier à 9 h partira pour un périple de 28 kms avec un dénivelé positif de 465 mètres. Le second de 13 kms avec un dénivelé positif de 255 mètres sera lancé à 9 h 15.

Le retour des premiers concurrents est prévu entre 10 h et 13 h.

A l'issue, après un temps nécessaire de récupération, les athlètes recevront les récompenses de la part des différents sponsors et des élus.

La ville d'Étretat quant à elle, récompensera sous forme de trophées (quatre) les vainqueurs femmes et hommes pour chacun des parcours.

Si vous souhaitez participer, inscrivez vous rapidement car le nombre de dossards est limité à 400 par course, soulignant de ce fait l'aspect intimiste et qualitatif de la manifestation.

Les informations et inscriptions sont disponibles dès le 1^{er} juillet sur le site de l'association :

www.lbgonfrevillaise.com

S'agissant d'une compétition sportive de qualité qui pourrait rassembler ce jour là près de 800 candidats aux podiums, les compétiteurs apprécieront sans nul doute les encouragements et applaudissements du public sur les parcours, du départ à l'arrivée. Alors, venez nombreux !

par Joël Jacob



© Photos: Philippe Deneufve

CLAIRE EN SES TERRES

Par Philippe Deneufve

À l'occasion de l'événement **Retour de Flamme**, les spectateurs ont pu voir et écouter sur scène la chanteuse Claire. Un retour aux sources pour, de son nom complet, **Claire Roignant, enfant du pays, pleine d'attaches à Étretat.**

Gamine d'Étretat

Bien que née à Pont-Audemer, c'est à Étretat que Claire a grandi. École maternelle, primaire, collège de Criquetot, lycée de Fécamp, son parcours est celui de tout jeune Étretatais. Avec ses petits rituels, aussi. « Dans notre petite bande d'amis, nous n'avions pas tous de téléphone portable et ceux qui en possédaient un n'avaient alors qu'un forfait limité, à l'époque. Pour être sûrs de nous rencontrer, nous nous étions donc fixés comme règle de nous retrouver systématiquement à 14 heures, à la fontaine du marché couvert », se souvient-elle amusée. Et Claire parle aussi de ses parties de pêche à la rocaille, de ses copains avec qui elle partage toujours des bons moments aujourd'hui encore.

Découverte du chant

C'est au Bec-Hellouin que Claire a découvert le chant. « Petite, j'accompagnais mes parents qui y rejoignaient un groupe de prière, se rappelle-t-elle. Ce qui me plaisait là-bas, c'était qu'on y chantait. » Un goût pour l'expression vocale qu'elle a poursuivi dans la chorale de son collègue, avant de découvrir l'association Tambour Battant. « Là, j'ai découvert le rock et le blues, s'enthousiasme-t-elle. J'avais 13-14 ans et, avec cinq autres jeunes, nous étions les premiers élèves de l'association musicale. Le premier morceau que nous avons interprété sur scène a été (Don't fear) the reaper du groupe américain Blue Öyster Cult. » Cette première montée sur scène micro à la main a été une révélation pour Claire : celle de vaincre sa timidité. Pourtant, faute de bonnes notes à l'école, son père arrête de lui financer ses cours. « Pendant un an, j'ai dû arrêter la musique », avoue Claire avec tristesse. Jusqu'à un spectacle de fin d'année où, en raison de l'absence du chanteur d'un

groupe, les responsables de Tambour Battant lui demandent si elle veut bien le remplacer. Son cœur se remet à battre. Tellement fort que l'association propose à sa mère, Claudine, des heures de ménage en échange de cours de chant pour sa fille.

Le choix de la passion

Le Bac en poche, l'Étretataise, dans une sorte de fuite en avant, part en Angleterre comme fille au pair, histoire d'apprendre l'anglais. À son retour en France, et pour rassurer Nicolas, son père, elle s'inscrit à la fac de Rouen. Cependant, elle déserte bien vite les amphes pour retrouver Dominique Comont, des City Kids, et le guitariste Christophe Pélissier. Sa vie rouennaise gravite alors plutôt autour de sessions de studio d'enregistrement. Elle crée même son premier groupe, The Others. Reste que cette vie agite en elle beaucoup de questions. « J'étais partagée entre mes envies de musique et le choix de me ranger dans un « vrai » métier, confie Claire. Je sais que mon père qui travaille dans la pétrochimie a toujours rêvé d'être garde forestier. Il a opté pour un certain confort financier au détriment d'un métier passion. Au plus profond de moi, je suis convaincue de devoir suivre mon envie pour la musique. De toute façon, je ne peux pas faire autrement. »

Les racines chevillées au corps

Pour parvenir à ses fins, la chanteuse travaille beaucoup. Si elle estime commencer à s'en sortir aujourd'hui, en partie grâce à une activité professionnelle qui lui permet de trouver un équilibre économique avec son activité musicale, elle n'oublie pas pour autant ses origines modestes ; avec son lot de soucis quotidiens, ses dérives, ses préoccupations. « J'ai la rage devant les situations d'injustice. Mes chansons doivent révéler certains faits et servir à faire passer des messages », affirme-t-elle avec force. Ainsi, le droit des femmes, les violences conjugales, l'alcool sont autant de thèmes qu'elle aborde avec sincérité. « La chanson

« Tu Bois » a été écrite à la suite d'un constat, explique Claire qui reconnaît passer beaucoup de temps à observer ses congénères. Elle est née en pensant à une personne qui, lorsqu'un événement était positif, il fallait le célébrer par un verre et lorsque ça n'allait pas, il fallait prendre un verre pour se remonter le moral. Tout, en fait, était prétexte à boire. »

Processus de création

Le processus de création de la chanteuse se répète souvent sur un même modèle. « Généralement, je chantonne, en voiture, des paroles sur une mélodie. Souvent, il s'agit du refrain d'une chanson. Je me mets ensuite au piano pour plaquer des accords simples. J'enregistre l'ensemble et je l'envoie à un arrangeur en lui donnant une orientation musicale. À lui, ensuite, de faire opérer la magie. »

L'évolution de son travail, Claire l'envisage avec la volonté d'écrire des textes graves sur des musiques enjouées, voire dansantes.

Aussi, tente-t-elle actuellement de mettre en place autour d'elle une structure, avec manager, qui lui permettrait de dépasser les frontières de la Normandie où elle est maintenant reconnue.

Si la voix grave de Claire se joue aisément des différents styles musicaux que sont le rock, le blues et la pop urbaine, que la scène transcende le p'tit bout de femme qu'elle est avec une énergie joyeuse qu'elle aime partager avec le public, il est fort probable que la chanteuse pourrait, dans un avenir proche, se faire remarquer à plus grande échelle. Tous les Étretatais pourraient alors s'enorgueillir de dire « On la connaît. Elle est du pays ! »



CLAIRE Jeanne 2.0

CD 5 titres paru en 2024

LECTURE

LES BONS LIVRES DE DANY

Mer intérieure

de Christophe Ono-dit-Biot
Une très belle déclaration d'amour à la mer.

Les Heures fragiles

de Virginie Grimaldi
Ce roman aborde le mal-être des adolescents où tout peut basculer sans ne rien voir venir.

Les Renaissances

d'Agnès Martin Lugand
Un roman passionnant, déroutant, surprenant. Comment une rencontre inattendue peut changer le cours de plusieurs vies.

INFOS PRATIQUES

LES NUMÉROS D'URGENCE

Samu : 15 – Gendarmerie : 17 – Pompiers : 18
 Numéro d'urgence européen : 112
 Centre antipoison : 0800 59 59 59
 Médecin de garde : 116-117
 Infirmières : 16 bis rue Isabey – 02 35 27 02 98
 Pharmacie d'Étretat – Avenue George V – 02 35 27 01 45
 Urgence sécurité gaz GRDF : 0 800 47 33 33
 Urgence dépannage EDF : 09 72 67 50 76

CABINET MÉDICAL

Dr Bouaziz prise de rendez-vous
 au 06 70 92 60 33

DENTISTES

Dr Florent Challet-Hayard, Déborah Gayet, Florent Hennegrave
 25 avenue George V – 02 35 28 07 91

SERVICES DES AIDES À DOMICILE ODYLE-POLLET

Séverine Friboulet est présente du lundi au vendredi de 8h à 12h30
 Sur rendez-vous de 13h30 à 16h au 02 35 28 69 96
 Permanences : 11 rue Monge ou à domicile

MAISONS DE RETRAITE

Résidence autonomie Germaine Coty
 téléphone : 02 35 27 05 06
Résidence médicalisée Étoile du matin
 (EHPAD) - téléphone : 02 35 10 39 93

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous au 02 35 29 43 23

ORTHOPHONISTE

Mme Dehais au 06 71 19 84 69. Pour enfants et adultes, toutes pathologies, sur rendez-vous, le mardi

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Maître Lauzeral sur rendez-vous au 01 80 27 25 25

TAXI

Taxi des Hautes Falaises :
 06 12 09 52 78

DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Provisoirement Zac de l'Ormerie
 76280 Criquetot-l'Esneval
 Lundi : 9h20-18h
 Mardi : fermé
 Mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h20-18h
 Dimanche : 8h30-12h30
 Services assurés par la Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole », téléphone : 02 35 27 27 00

Ramassage des ordures ménagères

tous les vendredis et du 1^{er} juin au 15 septembre les lundis et vendredis
 Ramassage tri sélectif tous les mardis

HORAIRES MAIRIE

Du lundi au jeudi : 8h30-12h - 13h30-17h
 Vendredi : 8h30-12h - 13h30-16h

HORAIRES BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 14h - 17h - Vendredi 15h30 - 17h30
 Ville d'Étretat www.etretat.fr

Vous y trouverez : agenda des manifestations, dossiers en cours, travaux en cours, démarches administratives, menus du restaurant scolaire...

COMMUNAUTÉ URBAINE « LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ »

www.lehavreseinemetropole.fr
 Vous y trouverez toute l'actualité de la Métropole, les projets, les ambitions, la gestion du quotidien (les déchets, les déplacements, les études, les logements...), les offres d'emploi, les démarches en ligne...

OFFICE DU TOURISME LE HAVRE-ÉTRETAT

Place Maurice Guillard
 02 35 27 05 21 - info@etretat.net – www.etretat.net

HORAIRES DE LA POSTE

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Le samedi de 9h à 12h.

FRANCE SERVICE (LA POSTE)

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives ou numériques du quotidien (emploi, retraite, logement, santé...)

MISSION LOCALE (AIDE AUX JEUNES EN RECHERCHE D'EMPLOI)

02 35 27 28 08

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

31 bis Le Pré de la Forge
 76280 Criquetot-l'Esneval
 06 31 10 89 25 - ram.criquetot@lehavremetro.fr
 Halte-garderie « La Ribambelle »
 téléphone : 02 35 27 45 96

ALSH/CENTRE AÉRÉ à Pierrefiques –

email : gamontivilliers@free.fr – 02 32 79 56 90
 Enfants de 5 à 11 ans (petites et grandes vacances sauf Noël)

SERVICES PUBLICS

www.service-public.fr
 Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches ; services en ligne et formulaires, papiers, citoyenneté, transports, carte grise...

GENDARMERIE DE SEINE-MARITIME

gendarmieriedeseinemaritime.fr et sur Facebook

A.B.E.C (SPA)

TÉLÉPHONE : 06 70 96 17 21 – route du Petit Val ouvert du lundi au samedi de 14h à 16h30

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LE BRUIT

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins motorisés de jardinage et de bricolage. Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h00 à 20h. Les samedis : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h. Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

EN IMAGES



© Photo : Evelyne Vignals

Dimanche 20 avril a eu lieu la chasse aux œufs de Pâques traditionnelle et intergénérationnelle au Parc Germaine-Coty.

Les enfants ont pu « troquer » les œufs en plastique coloré cachés dans le parc, contre le fameux chocolat tant apprécié de tous !

Une animation attendue chaque année par les personnes de la résidence et nos chérubins. Un moment d'échange convivial le temps d'une matinée, placé sous le signe de la bonne humeur.

Par Aurélie Delahais



Cérémonie du 8 mai



Festival Pierres en Lumières au Marché couvert



Le grand carnaval



Le cross des écoles



Remise à neuf des tennis en moquette sablée